

# La protection sociale : un pilier de notre République

MICHEL LIMOUSIN & MARYSE MONTANGON

## LA PROTECTION SOCIALE JOUE UN RÔLE MAJEUR EN FRANCE DEPUIS LA LIBÉRATION.

À tel point qu'elle constitue incontestablement aujourd'hui un véritable pilier de notre République sociale. C'est reconnu dans le monde entier et longtemps elle a servi de modèle. Le colloque international de novembre 2017 organisé Place du Colonel Fabien sur le thème « Le droit à une protection sociale pour tous les peuples » l'a bien montré. Ce rôle majeur est né du programme « Les jours heureux » élaboré par la Résistance et mis en œuvre en particulier par le gouvernement du Général De Gaulle et le ministre communiste Ambroise Croizat. Il s'agissait de répondre aux aléas de la vie qui ne peuvent être pris en charge par les seules ressources des individus : maladie, vieillesse, accident et maladie du travail, famille. Un prélèvement sur la richesse nationale alimentait la caisse nationale et chacun recevait selon ses besoins et cotisait selon ses moyens. Cela a marqué une avancée de civilisation considérable dans laquelle les lois du capitalisme étaient partiellement neutralisées. Une avancée vers le communisme finalement si on y regarde bien. Avancée qui faisait l'unanimité par ses bienfaits si ce n'est l'opposition farouche et constante des capitalistes eux-mêmes. Ce combat de classe n'a jamais cessé jusqu'à aujourd'hui.

## L'ORIGINALITÉ DE CE MÉCANISME TIENT À PLUSIEURS POINTS.

1. Il organise un prélèvement dans les entreprises, là où se créent les richesses, en asso-

ciant cotisations salariales et patronales. C'est en quelque sorte un investissement dans l'humain par un prélèvement sur les profits.

2. Ce mode de financement a permis le développement de l'économie pendant les décennies qui ont suivi, en particulier les « trente glorieuses ». Il n'a pas été un frein ni une « charge ». Il prenait en compte que c'est l'être humain qui, par le travail, crée la richesse et donc qu'améliorer la situation des travailleurs et de leurs familles améliorerait la situation économique du pays.
3. Il était géré directement par les salariés et leurs syndicats représentatifs. L'État n'intervenait pas directement dans la gestion.
4. Il reposait sur des valeurs humanistes : solidarité (des âges, des générations, des territoires, des différents niveaux de revenus), redistribution, universalité, égalité, unicité.

Bien sûr, cette ambition sociale et politique a été l'objet de luttes incessantes et la situation en 2018 résulte de différentes étapes qu'il faut garder en tête.

## APRÈS UNE PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT IMPORTANT, ON PEUT DISTINGUER TROIS PHASES MAJEURES :

- a) La période de 1967 à 1995.
- b) La période de 1995 à 2008.
- c) La période actuelle.

En 1967, le Général De Gaulle procède à une réorganisation par voie d'ordonnances. Il introduit la « parité » dans la gestion de la Sécurité

sociale. Le mot est joli à entendre mais la réalité est qu'il a introduit le patronat dans la gestion à « égalité » avec les organisations de salariés. Le problème est que si le patronat est uni, les organisations salariées ne le sont pas. Aussi il n'a qu'à passer un accord de gestion avec une organisation minoritaire et alors il prend la main. Dans une première longue période c'est Force Ouvrière (Bergeron, Derlin) qui dirige la Sécurité sociale. Dans un second temps, FO étant discréditée, c'est la CFDT qui fait le travail, sans changer de ligne. Le but est alors de limiter les cotisations patronales et de réduire les dépenses. Pour ce faire, il fallait donc réduire l'influence de la CGT qui, rappelons-le, a toujours porté la Sécurité sociale. 29 plans gouvernementaux de redressement de la Sécurité sociale vont alors se succéder !

Le déficit savamment organisé sert de prétexte à ces politiques d'austérité. C'est l'époque du « trou de la Sécu ». Les exemptions de cotisations patronales se multiplient, jamais complètement compensées par les aides promises par l'État. Ainsi s'instaurent un climat de culpabilisation et, sans qu'on s'en rende toujours vraiment compte, une étatisation sournoise. L'Assurance maladie est frappée (tickets modérateurs, augmentation des restes à charge, fiscalisation). La retraite des Français est mise à contribution (le Plan Fillon en 1993 entrainera en 10 ans une baisse progressive de 20 % du pouvoir d'achat des retraités). Ces réformes provoqueront des manifestations géantes (contre le plan Seguin, contre la réforme des retraites etc.) mais les libéraux garderont le pouvoir.

En 1995, c'est le Plan Juppé qui réforme l'organisation des hôpitaux et le financement de la Sécurité sociale. Il subordonne le financement de la protection sociale à une loi annuelle qui l'encadre complètement avec un mécanisme appelé ONDAM. C'est la main mise de l'État

complète sur l'institution. La CSG (première étape de la fiscalisation) est créée.

Puis arrivent les années 2000 et la crise économique de 2008. Le patronat, à côté de son objectif de réduction des cotisations patronales se fixe un second objectif : il s'agit d'asservir à ses intérêts la gestion des systèmes socialisés : mettre la main sur les retraites, sur les capitaux gérés par l'assurance maladie, faire de l'argent avec les secteurs de soins jugés comme rentables etc. C'est-à-dire que puisque les sommes considérables engagées par la protection sociale sont une nécessité sociale incontestable, il faut qu'elles deviennent profitables pour le capitalisme. C'est la politique qu'appliqueront Sarkozy, Hollande et que Macron essaie de développer en poussant au maximum l'avantage.

**Signalons enfin les transformations qu'a subies la mutualité.** Elle est passée d'un mouvement populaire et solidaire à une institution financiarisée agissant sur le marché de l'assurance. C'est la conséquence de choix européens qui ont imposé un nouveau code de la mutualité. Elle y perd son âme et à la fin elle sera avalée par le système assurantiel

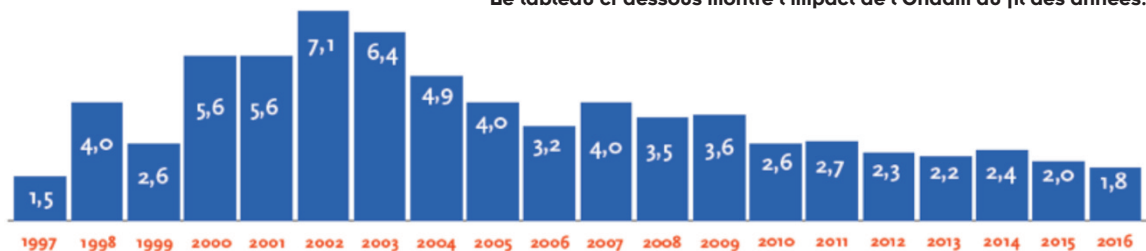
### LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE AUJOURD'HUI :

Lors de l'écriture de ce texte nous n'avions pas encore les chiffres certifiés pour 2017. Nous donnons donc les chiffres des prestations sociales pour 2016 selon les données de la Sécurité sociale elle-même. La Sécurité sociale gère 9,6 millions de comptes cotisants. Elle a recouvré 486 milliards d'euros en 2016 dont 367 milliards pour le régime général. (Voir graphique 1)

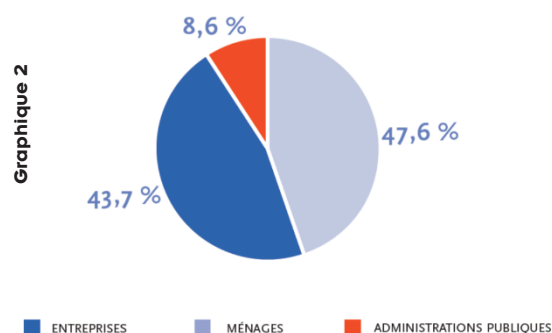
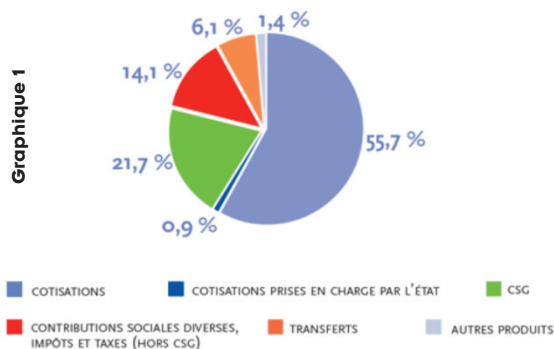
On voit (sur le graphique 2) que la part venant des entreprises est en baisse constante. Il en résulte que la structure des recettes du régime général est la suivante :

Au total, la Cnam pilote les caisses primaires et

Le tableau ci-dessous montre l'impact de l'Ondam au fil des années.



Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale, juillet 2017.



gère la majorité des prestations versées dans le cadre de la protection universelle maladie. Elle couvre 92 % de la population soit 61,5 millions de personnes et finance 86 % des dépenses d'assurance maladie, soit 186,9 milliards en 2016. Les dépenses de santé représentent 11 % du PIB en 2016 (pour mémoire le PIB 2016 s'élève à 2 229 milliards d'euros).

Concernant les retraites, 14 millions de personnes sont concernées. 113,1 milliards d'euros ont été versés par la Cnav en 2016, soit 14 % du PIB. Quant à la Cnaf qui gère les prestations familiales, elle concerne 12,5 millions d'allocataires et a versé 36,8 milliards soit 1,7 % du PIB. Le régime social des indépendants a couvert 2,8 millions de personnes dont 35 % de commerçants, 37 % d'artisans et 28 % de libéraux. La Mutualité sociale agricole couvre 1,2 million de personnes dont 58 % de salariés et 42 % d'exploitants.

### QUELLES SONT LES ORIENTATIONS ACTUELLES ?

On peut ainsi citer parmi les choses les plus criantes :

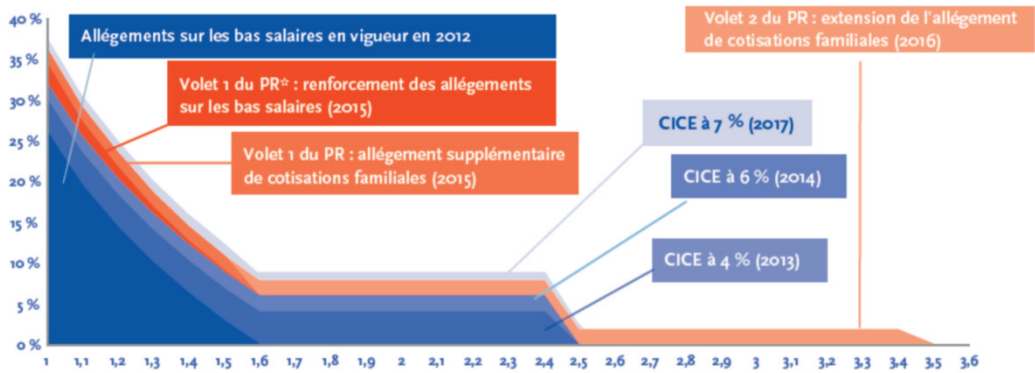
**1. Dans le domaine hospitalier** qui utilise 41 % des ressources de l'Assurance maladie : Développement des partenariats publics – privés ruineux au profit des grands groupes du BTP. Mise en place d'une réforme du management qui élimine les représentants de la population des conseils d'administration des hôpitaux et qui marginalise le corps des directeurs d'hôpitaux et les salariés. Mise en place d'une tarification à l'activité (enveloppe fermée) qui pousse les hôpitaux dans une course à la ressource et qui offre finalement au secteur privé la possibilité de choisir les activités jugées rentables en laissant au secteur public ce qui

coûte cher. Enfin les hôpitaux sont contraints à souscrire à des emprunts auprès des banques privées parfois à des taux invraisemblables. Les hôpitaux publics voient alors leurs charges financières exploser et sont contraints à réduire la masse salariale.

**2. Dans le domaine des retraites**, c'est la course à la restriction des droits : augmentation de l'âge du départ à la retraite, réduction de la base de calcul des retraites, réduction du montant des retraites. Les retraites par capitalisation sont poussées en avant. La nouvelle réforme que propose Macron (comptes notionnels, à points) va supprimer la garantie de ressources des cotisants et bloquer les ressources des caisses. Cela en sera fini de toutes les garanties qui ont protégé les personnes âgées de la misère.

**3. Dans le domaine de la politique familiale** : le pouvoir a mis fin au principe d'universalité en conditionnant les allocations au revenu des familles. Les classes moyennes sont frappées sans que les classes les plus pauvres voient la couleur de cet argent. Les caisses d'allocations sont alors bénéficiaires et renflouent les secteurs déficitaires.

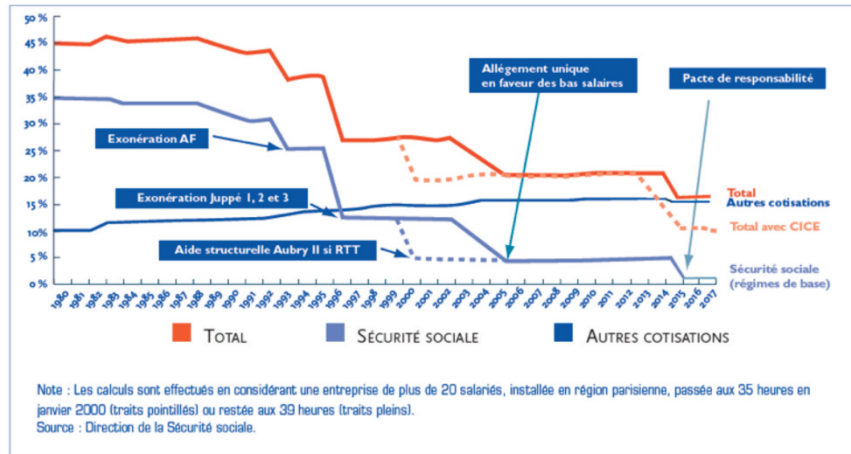
**4. Une politique de dispense de cotisations patronales** sous prétexte d'aide à l'embauche organise une véritable trappe aux bas salaires, les employeurs ayant intérêt à maintenir leurs salariés au salaire minimum. L'évolution du taux de prélèvement effectif à la charge des employeurs au niveau du SMIC parle d'elle-même. Elle marque l'impact des mesures d'allègement en faveur des entreprises.



\*PR: pacte de responsabilité.  
Source : Direction de la Sécurité sociale.

La réduction du coût du travail selon le niveau de salaire en 2017 est très nette :

(EN % DU SALAIRE BRUT, 1980-2017)



En conclusion, on peut dire qu'il est assez facile de tracer un programme qui prenne le contre-pied de cette situation : démocratiser la protection sociale, relancer la politique salariale pour générer des ressources, investir sur l'humain, renouer avec des cotisations patronales responsables puisque la promesse de baisse du chô-

mage n'est pas tenue, en finir avec les politiques de précarisation des individus et des familles. Et surtout renoncer à cette politique macronienne qui cultive l'individualisme, le chacun pour soi et le creusement des inégalités. Revenons aux fondamentaux humanistes de la protection sociale. ★